



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-49942>

Département(s) de publication : **28**

Annonce n° **26-49942**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Mainvilliers (28)

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Accord-cadre de production de repas pour une salle de restaurant et un portage de repas à domicile avec transfert du personnel

Description : Accord-cadre de production de repas pour une salle de restaurant et un portage de repas à domicile avec transfert du personnel

Identifiant de la procédure : 6355dd57-5e94-4af4-a015-3ed1ef826d18

Identifiant interne : 26M003

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : Accord-cadre de production de repas pour une salle de restaurant et un portage de repas à domicile avec transfert du personnel

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 55320000 Services de distribution de repas

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Accord-cadre de production de repas pour une salle de restaurant et un portage de repas à domicile avec transfert du personnel

Description : Accord-cadre de production de repas pour une salle de restaurant et un portage de repas à domicile avec transfert du personnel

Identifiant interne : 26M003

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 55320000 Services de distribution de repas

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 600,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Se référer au règlement de la consultation

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Requise

Date limite de réception des offres : 22/06/2026 à 11:00

Date limite de validité de l'offre : 240 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requête

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Se référer au règlement de la consultation.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Ville de Mainvilliers (28)

Organisation chargée des procédures de recours : Ville de Mainvilliers (28)

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Ville de Mainvilliers (28)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Mainvilliers (28)

Numéro d'enregistrement : 21280229200012

Adresse postale : Pl du Marche

Ville : Mainvilliers

Code postal : 28300

Subdivision pays (NUTS) : Eure-et-Loir (FRB02)

Pays : France

Adresse électronique : mairie@ville-mainvilliers.fr

Téléphone : +33 237185680

Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 8ddf55c8-7144-498e-9bf3-db713e08ec6a - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 20/05/2026 à 15:56

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/05/2026